

Avis de la commission départementale d'aménagement commercial de Loir-et-Cher

Réunie le 21 février 2022, la commission départementale d'aménagement commercial de Loir-et-Cher a émis un avis favorable à l'autorisation d'exploitation commerciale présentée par la SNC LIDL, à RUNGIS (94533), en qualité de futur propriétaire-exploitant, en vue de créer, par transfert/extension, un supermarché à l'enseigne « LIDL », par d'une surface de vente de 1416,53 m², à SAINT-OUEN (41100), situé 74 bis route de Paris (RN 10).